

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 50e

**Artikel:** La photographie aérienne à l'honneur aux Archives cantonales vaudoises : "Vaud vu du ciel, 1930 -1960" à voir jusqu'au 31 décembre  
**Autor:** Jeanneret, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014197>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

astuce destinée à éluder les règles fiscales des autres pays n'ont tenu qu'à la tolérance de ces derniers. Après 1945, c'est le désaccord entre les Etats-Unis d'une part, la Grande-Bretagne et la France d'autre part, qui sauve le secret bancaire. Puis la guerre froide. Mais lorsque tombe le Mur, la Suisse, d'alliée qu'il fallait ménager, devient concurrente. Et les Etats lourdement endettés ne peuvent plus tolérer cette échappatoire. Fin de l'opacité organisée.

La multiplication des échanges

## La photographie aérienne à l'honneur aux Archives cantonales vaudoises

«Vaud vu du ciel, 1930-1960» à voir jusqu'au 31 décembre

Pierre Jeanneret - 02 novembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24610>

Les photographies ne constituent qu'une part marginale (1,7%) des documents conservés par les Archives cantonales vaudoises (ACV). Elles proviennent surtout de personnes privées, de collectivités et d'entreprises. Les ACV ont voulu mettre en valeur leur intérêt, à travers une petite exposition consacrée à la photographie aérienne: [Vaud vu du ciel, 1930-1960](#).

Les quarante vues qui y figurent proviennent du fonds Photo Aéroport Lausanne, riche de plus de 3000 photos

aériennes couvrant l'ensemble du canton. Sous cette raison sociale, on trouve un homme, Alphonse Kammacher, un pilote d'avion qui a réalisé de 1930 à 1960 plusieurs milliers de clichés. Et cela au moyen d'un matériel déjà obsolète pour l'époque, un appareil Nedinsco à plaques de verre datant des années 1920, qui avait été utilisé par l'aviation militaire.

L'exposition présente un certain nombre d'objets: appareils photo, bobines de cinéma, un uniforme de pilote militaire des années 1945-1950, qui semble tout droit

sorti de la série BD *Buck Danny*, ce dernier combattant les «Japs» puis les «Jaunes» en Corée! Mais ce sont surtout les photos aériennes du canton qui nous intéresseront.

On peut les voir avec le regard des nostalgiques d'une ruralité qui a fortement diminué: ainsi cette vue de Dorigny, alors zone agricole, avant la construction de l'Unil. Ou avec celui, plus distancé et scientifique, du géographe qui observe les mutations dans l'occupation du territoire. Saisissante, la vue du viaduc sur l'Aubonne, alors isolé au

milieu des champs et espaces forestiers, lors du chantier de l'autoroute A1 (1960). Une construction qui avait inspiré ces lignes au popiste Fernand Petit, pourtant partisan très positiviste du «progrès»: «*Osera-t-on dire que c'est avec mélancolie que nous avons admiré, pour la dernière fois, ce vallon de l'Aubonne, entre Etoy et Allaman, ces prairies opulentes, ces vignes accrochées aux coteaux, cette douceur des contours, cette fantaisie des reliefs... Demain, la machine saccagera tout, elle s'imposera à la nature rebelle. Dans ce combat de géants, c'est la nature qui perd la partie. Les masses de béton remplaceront les cerisiers en fleurs, les piliers géants s'élèveront orgueilleusement*

*d'une rive à l'autre de l'Aubonne. C'en sera fini du charme bucolique de ce beau coin de terre.» (Voix Ouvrière, 24.04.1959).*

Certains sites ont peu changé depuis les années 50, à l'image des façades des bâtiments et hôtels de Montreux... si ce n'est l'érection du hideux gratte-ciel se dressant comme un phallus, qui a gravement abîmé l'harmonie urbanistique de cette station touristique centenaire. D'autres paysages urbains, en revanche, ne sont plus guère reconnaissables, tel Malley avec son usine à gaz et ses abattoirs. La photographie aérienne peut prendre une dimension sociale, comme en témoigne la sortie des ouvriers

de l'usine Bobst en 1954.

Ne nous faisons pas d'illusions. Hormis les personnes qui fréquentent régulièrement les Archives cantonales vaudoises pour y mener leurs recherches, peu de visiteurs se déplaceront jusqu'à son bâtiment de Chavannes-près-Renens dans le seul but de voir quelques objets et quarante photos. On pourra donc conjuguer cette visite avec une charmante promenade dans les forêts, parées de leurs couleurs automnales, qui occupent le vallon de la Chamberonne.

Pour cela, il suffit de prendre le métro M1 jusqu'à l'arrêt Unil-Mouline. L'exposition se tient jusqu'au 31 décembre, aux heures d'ouverture des ACV.

## Le labyrinthe de la politique suisse des transports

En matière de transports, il est difficile de savoir «qui paie quoi pour quel usage» et pourtant la facture ne cesse d'augmenter

*Michel Rey - 01 November 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24600>*

A suivre les débats autour de la hausse de la vignette autoroutière, on prend conscience de la complexité du financement des transports publics et privés en Suisse. On observe aussi de surprenantes coalitions d'intérêts politiques et économiques. Les divisions traversent les partis tant au niveau national que cantonal.

Pour les défenseurs de la voiture, les usagers de la route paient suffisamment de taxes et

d'impôts dont une partie importante (70%) est détournée au profit du rail. L'augmentation de la vignette ne serait qu'un impôt déguisé. Mais on retrouve, parmi les opposants, des Verts qui refusent toute nouvelle construction routière.

Les partisans de la hausse mettent en avant l'intérêt pour les cantons de voir la Confédération prendre en charge une partie de leur

réseau routier. Et cette hausse est modeste si on la compare avec l'étranger. Par ailleurs, la dernière augmentation date de plusieurs années. Même le Centre patronal vaudois lui apporte son appui.

Les discussions autour de la vignette préfigurent les futurs débats qui vont occuper l'agenda politique et médiatique des prochaines années autour de la mobilité en Suisse. Cette mobilité explose.